

DÉLIBÉRATION N°DL20220079 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 16 MAI 2022

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 06/05/2022 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 36 présents, 3 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL (à partir de 18 h 50) ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Marc LAVAL a donné procuration à Mme Sylvie THEILLARD (jusqu'à 18h50)

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Régis CADEGROS

Mme Dudu TOPALOGLU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Axel DUGUA.

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL, SISE RUE D'ARLOS - NOUVELLE DÉNOMINATION

Mme Florence VANELLE expose ce qui suit :

En 2002, la crèche « Espace Petite Enfance » a été inaugurée. Ancienne école, elle a été transformée en une crèche municipale de 50 places.

Le nom de cette crèche très similaire à celui du « Centre Petite Enfance » crée la confusion au quotidien pour les familles, les partenaires ou les prestataires qui y interviennent.

Afin de donner une identité propre à ce lieu et une meilleure visibilité aux habitants, il convient de proposer un nom à ce site jusqu'à présent dénommé « Espace Petite Enfance ».

Les familles et le personnel de la crèche, qui ont été sollicités, ont fait part de plusieurs propositions. Le choix s'est porté sur le nom « La Petite Tribu ».

Ce nom « La Petite Tribu » ludique et adapté à un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) est donc proposé pour dénommer l'ex-Espace Petite Enfance dans le quartier d'Izieux le Creux.

Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **de dénommer** l'actuelle crèche multi-accueil située dans le quartier d'Izieux Le Creux, sise rue d'Arlos à Saint-Chamond, « la Petite Tribu ».

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 17/05/2022

Le maire,

Hervé REYNAUD